



Les dépenses énergétiques du logement fragilisent près d'un ménage sur cinq

Dans les Hauts-de-France, près d'un ménage sur cinq est en situation de vulnérabilité énergétique (contre 15 % en France de province). La région est la troisième région de France la plus touchée. Cette surexposition s'explique par le bas niveau de revenus, les caractéristiques du parc de logement et le climat plus rigoureux de la région. Les ménages aux revenus les plus modestes, notamment les personnes âgées ainsi que les familles monoparentales, sont les plus exposés. Dans les zones urbaines, la vulnérabilité est moins présente, mais touche un volume important de ménages. Elle concerne en premier lieu les ménages ayant de faibles revenus, alors même que leur logement est souvent moins coûteux à chauffer en raison de leur petite taille. Hors des espaces urbains, la vulnérabilité est liée à des logements plus grands, plus anciens et donc plus énergivores. Certains territoires situés à l'est de la région cumulent précarité monétaire et dépenses énergétiques importantes. La part de ménages vulnérables y atteint parfois 35 %.

Benjamin Bour, Guillaume Braun, Julie Dufeutrelle, Insee

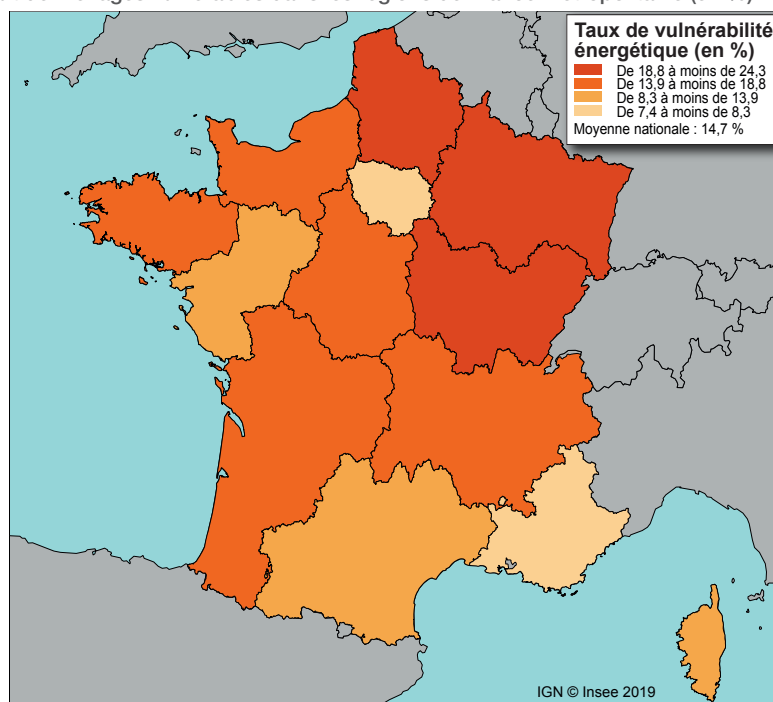
Dans les Hauts-de-France, 448 000 ménages, soit 19 % de l'ensemble des ménages, sont en situation de vulnérabilité énergétique (*méthode et définitions*). Avec 4 points de plus que la moyenne de France de province (15 %), la région est la troisième la plus exposée (*figure 1*).

La différence s'explique d'abord par le niveau de la pauvreté qui touche près de 19 % des ménages dans la région (15 % en France de province). Le revenu disponible des ménages est par ailleurs le plus faible de France métropolitaine. Un grand nombre d'entre eux vit ainsi avec des revenus modestes. Le climat est par ailleurs plus rigoureux qu'en moyenne au niveau national. Les Hauts-de-France sont ainsi la 4^e région avec les températures les plus froides.

Seules les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté sont plus exposées à la vulnérabilité énergétique. La proportion de ménages vulnérables y est supérieure de 5 points (24 %) à celle

1 Les Hauts-de-France, troisième région la plus vulnérable de France métropolitaine

Part de ménages vulnérables dans les régions de France métropolitaine (en %)



Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pegase 2015.



des Hauts-de-France malgré un taux de pauvreté inférieur (respectivement 15 % et 13 %). L'écart s'explique avant tout par la rigueur du climat dans ces deux régions.

Les ménages les plus pauvres sont les plus exposés...

En moyenne, un ménage français consacre 1 700 € chaque année aux dépenses énergétiques de son logement, soit 5 % de son revenu disponible (*définitions*). Les foyers disposant de faibles revenus doivent ainsi consacrer une part plus importante de leurs ressources à leurs dépenses énergétiques.

Ainsi, parmi les 370 900 ménages des Hauts-de-France vivant sous le seuil de pauvreté, 54 % sont vulnérables énergétiquement, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 8 % de leur revenu aux dépenses énergétiques de leur logement. Parmi les 10 % les plus pauvres, près des trois quarts sont vulnérables (*figure 2*). À l'opposé, parmi les 30 % des foyers les plus aisés, cette vulnérabilité tombe à moins de 1 %.

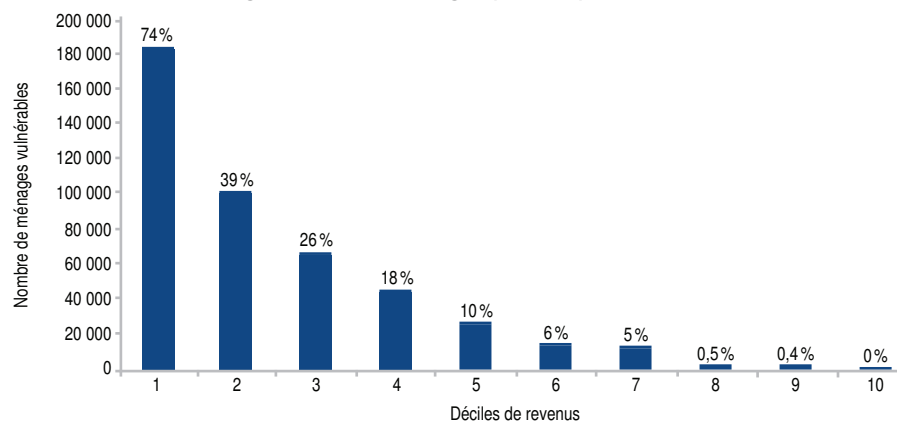
... en particulier les personnes assumant seules les dépenses

Assumer seul les dépenses énergétiques du logement augmente le risque d'être vulnérable, en particulier pour les femmes (*figure 3*). Quatre femmes vivant seules sur dix sont ainsi exposées dans la région. Parmi elles, près de la moitié (45 %) ont plus de 75 ans. Veuves, séparées ou célibataires, ces femmes âgées occupent un logement, que des revenus faibles rendent difficile à chauffer. Ayant été moins souvent en emploi, phénomène encore plus marqué dans la région qu'ailleurs, elles perçoivent des petites retraites (souvent sous forme de pension de réversion) et ont de ce fait davantage de difficultés à subvenir aux dépenses énergétiques de leurs logements. Les hommes vivant seuls (32 %) et les familles monoparentales (25 %) sont également plus souvent exposés à la vulnérabilité énergétique.

Dans les familles monoparentales, le référent fiscal est une femme dans huit cas sur dix. Cette dernière doit assumer seule les dépenses d'énergie du logement alors qu'elle est dans une situation fréquemment plus précaire. Le taux de chômage des mères seules est ainsi deux fois et demi supérieur à celui des mères vivant en couple. Ces femmes seules vivent avec leur(s) enfant(s) plus souvent sous le seuil de pauvreté : 38 % dans les Hauts-de-France, soit 6 points de plus que la moyenne nationale. La monoparentalité est par ailleurs plus

2 Une part de ménages vulnérables qui décroît avec les revenus

Part et nombre de ménages vulnérables énergétiquement par décile de revenus



Note de lecture : 180 000 ménages vulnérables se situent dans le premier décile de revenus (10 % des ménages les plus pauvres). Les déciles de revenus sont déterminés à partir de l'ensemble des ménages de France de province.

Sources : Insee, *Filosofi 2015*, *Fideli 2015*, recensement de la population 2013 ; SDES, *enquête Phébus 2013*, *Pegase 2015*.

fréquemment répandue dans la région qu'ailleurs (10 % des ménages contre 8 % pour la France de province). La situation de ces ménages contraste avec celle des couples avec ou sans enfant, où seulement un ménage sur dix est vulnérable.

De grands logements anciens alourdissent la facture énergétique

Au-delà des revenus, la taille et la qualité de l'habitat interviennent dans la vulnérabilité (*encadré*).

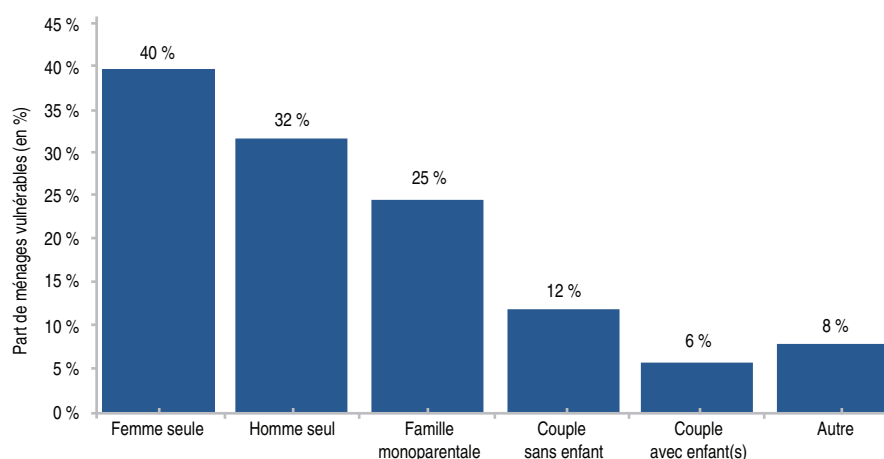
La vulnérabilité énergétique est ainsi plus fréquente pour les ménages vivant dans de grands logements. Elle touche 23 % des propriétaires ou locataires de logements de plus de 100 m². En moyenne, les ménages vivant dans ce type de logements dépensent plus de 2 400 € par an pour se chauffer, soit presque 1 100 € de plus que pour un logement de moins de 100 m². Ces grands logements ne sont toutefois pas surreprésentés dans la région, malgré un habitat individuel plus répandu (17 points de plus qu'en France de province).

En dehors de la taille, la date de construction du logement joue également sur l'exposition énergétique des ménages. Plus le logement est ancien, plus les ménages sont vulnérables. Les propriétaires ou locataires de logements construits avant 1970, soit 1,3 million de logements dans la région, sont ainsi les plus exposés : 23 % d'entre eux sont en situation de vulnérabilité énergétique contre 7 % pour ceux vivant dans des logements construits après 2000. Ainsi, la dépense annuelle énergétique d'un logement de plus de 100 m² construit avant 1970 est supérieure de 1 200 € à celle d'un logement de même taille construit après 2000. La région est particulièrement concernée puisqu'elle compte davantage de logements anciens qu'ailleurs : 54 % des logements ont été construits avant 1970, contre 45 % en France de province.

Souvent présent à l'origine dans les logements anciens et grands, le fuel peut contribuer à alourdir la facture énergétique. Dans les Hauts-de-France, 10 % des ménages se chauffent au fuel, soit 2 points de plus que la moyenne nationale. Un tiers d'entre eux est en situation de vulnérabilité énergétique.

3 Les femmes seules sont les plus touchées par la vulnérabilité énergétique

Part de ménages vulnérables par type (en %)



Note de lecture : 40 % des femmes seules sont vulnérables dans les Hauts-de-France.

Sources : Insee, *Filosofi 2015*, *Fideli 2015*, recensement de la population 2013 ; SDES, *enquête Phébus 2013*, *Pegase 2015*.

Encadré : une forte proportion de logements énergivores dans les Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, la part des logements considérés comme énergivores (*définitions*) est encore importante. Plus de 40 % des logements vendus ou loués dans la région sont dans les classes énergétiques les plus consommatrices : E, F ou G. Les classes F et G considérées comme très énergivores représentent 16 % du parc total, contre 14 % en France.

Parmi les 576 000 logements sociaux que comptent les Hauts-de-France au 1^{er} janvier 2018, 76 % (82 % en France métropolitaine) ont fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique. Même si ces logements sont mieux classés que ceux du secteur privé, 27 % d'entre eux sont en étiquette E à G, soit 7 points de plus que la moyenne nationale, mais seulement 7 % d'entre eux (contre 5 % en France) se classent parmi les plus énergivores (classes F et G).

Sources : Cerc, données Ademe, RPLS 2018.

Le sud et le nord de la région moins exposés à la vulnérabilité énergétique

Au sein de la région, la vulnérabilité énergétique des ménages varie selon qu'ils vivent à proximité ou éloignés des grandes agglomérations.

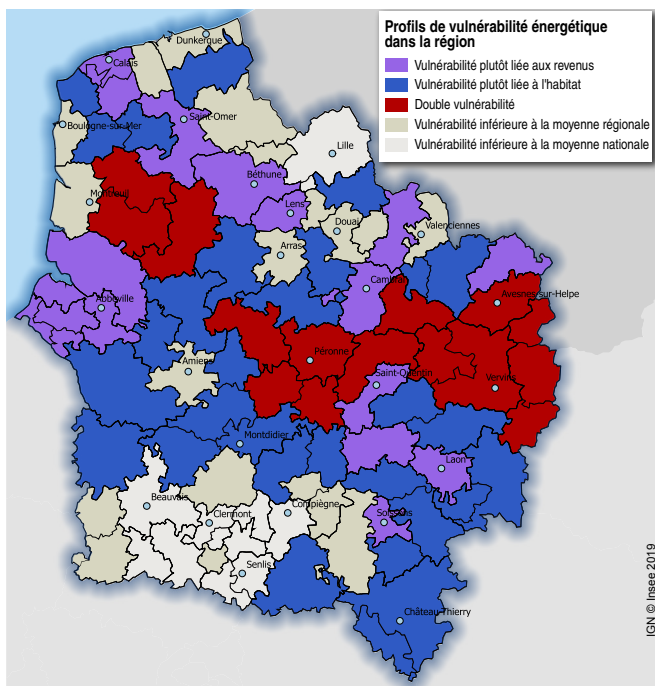
Les EPCI (*définitions*) des grandes agglomérations de la région (Lille, Amiens, Dunkerque) et ceux proches abritent une moindre proportion de ménages vulnérables que la moyenne régionale (15 % contre 19 %) (*figure 4*). Dans ces intercommunalités, la densité de population est particulièrement importante. Les ménages ont aussi des revenus (*définitions*) moyens plus élevés et sont en moyenne plus jeunes (34 ans contre 38 ans au niveau régional).

Au sein de ces EPCI, le sud de l'Oise et la Métropole européenne de Lille (MEL) se démarquent avec un taux de vulnérabilité inférieur à la moyenne nationale (15 %). À titre d'exemple, la MEL concentre 14 % de ménages vulnérables, et les communautés de communes de Senlis Sud Oise et de l'Aire Cantilienne 9 %. Pour d'autres intercommunalités comme celles du Pays de Bray et du Vexin-Thelle, la part de ménages vulnérables se situe entre la moyenne nationale et régionale, autour de 17 %.

Dans ces EPCI urbains, la présence d'un parc immobilier moins énergivore et le mode de chauffage utilisé tendent à réduire la facture énergétique. Les logements y sont plus petits et plus récents qu'en moyenne régionale. Les ménages ont par ailleurs recours majoritairement au gaz de ville moins onéreux que le fuel ou encore l'électricité. Dans le Dunkerquois, le Boulonnais et Amiens Métropole, respectivement 67 %, 64 % et 58 % des

4 Des facteurs multiples de vulnérabilité au sein de la région

Profil de vulnérabilité énergétique au sein des EPCI



Champ : ménages des EPCI au 1^{er} janvier 2018, région Hauts-de-France.

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pegase 2015.

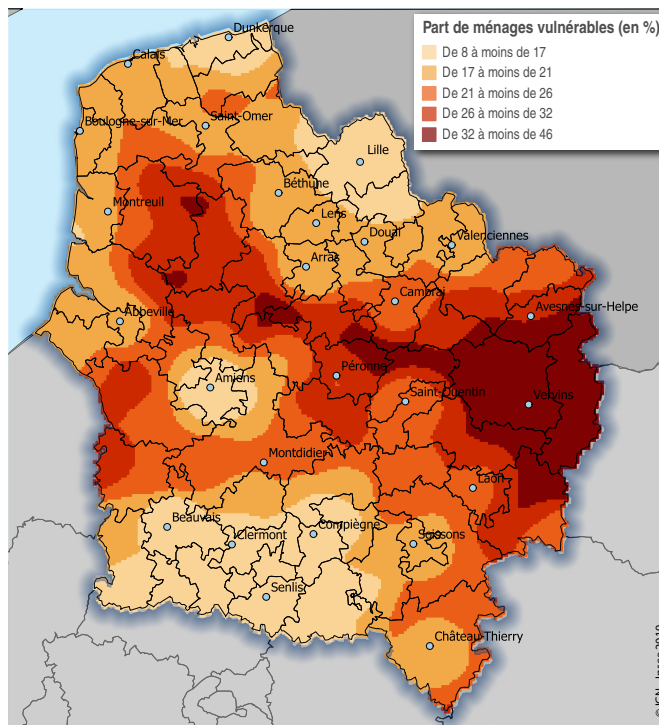
ménages se chauffent ainsi au gaz. Dans les intercommunalités du Chemin des Dames et de Champagne Picarde, où la vulnérabilité est particulièrement marquée, seulement 2 % des ménages utilisent le gaz.

Ces EPCI urbains où vivent 62 % de la population et 80 % des personnes pauvres de la région, concentrent toutefois 204 300 foyers vulnérables, soit 46 % du total régional.

Dans les intercommunalités à dominante urbaine éloignées de ces grandes agglomérations, la vulnérabilité énergétique est davantage liée aux revenus des ménages. Elle atteint respectivement 24 % et 23 % dans les EPCI de Maubeuge Val de Sambre et du Saint-Quentinois. Dans ces territoires, la vulnérabilité s'explique par des revenus moyens plus faibles et un taux de pauvreté élevé (22 % et 18 %). Les dépenses liées au logement y restent

5 Une vulnérabilité énergétique très marquée à l'est de la région

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique au sein de la région (moyenne communale lissée)



Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pegase 2015.

cependant modérées, la part de logements énergivores étant dans la moyenne régionale.

Dans les intercommunalités à dominante rurale, les dépenses énergétiques sont souvent plus élevées. La vulnérabilité est liée à la taille des logements et l'ancienneté du parc : quatre logements sur dix font plus de 100 m² et plus de la moitié ont été construits

avant 1970. À titre d'exemple, près de 70 % des logements sont classés énergivores dans les communautés de communes du Chemin des Dames et de la Champagne Picarde où la part de ménages vulnérables atteint 30 %.

À l'est de la région, certaines communautés de communes comme le Sud Avesnois, les Trois Rivières et les Portes de la Thiérache

connaissent les parts les plus élevées de ménages vulnérables de la région (de l'ordre de 35 %) (figure 5). Ces EPCI à dominante rurale abritent des ménages aux revenus modestes et un parc de logements énergivore. À un degré moindre (entre 26 % et 34 %), cette vulnérabilité touche d'autres EPCI situés au centre de la région, notamment le long de l'Authie, à la frontière ouest entre les deux anciennes régions. ■

Définitions

Un ménage est en situation de **vulnérabilité énergétique** si son taux d'effort énergétique (part des dépenses en énergie dans le revenu du ménage) est supérieur à un certain seuil. Celui-ci correspond au double de la médiane des taux d'effort observés en France métropolitaine, soit 8,2 %.

Un logement est dit **énergivore** si son étiquette DPE (diagnostic de performance énergétique) est supérieure ou égale à E. La classification DPE est ici estimée à partir des données du recensement de la population en prenant en compte l'année de construction du logement, le type de logement, le combustible utilisé pour se chauffer et la zone géographique.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Les **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Dans l'étude, les EPCI retenus sont ceux définis au 1^{er} janvier 2018.

Méthodologie

Dans le cadre de la présente étude, seules les dépenses énergétiques liées au chauffage et à l'eau chaude sanitaire des logements des ménages sont prises en compte. Faute de sources de données exploitables, d'autres dépenses énergétiques, comme celles liées aux déplacements notamment domicile-travail, ne sont en effet pas mesurées.

En 2015, le sujet de la vulnérabilité énergétique des ménages avait déjà fait l'objet de deux études sur les anciennes régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Les évolutions méthodologiques survenues depuis ne permettent pas d'appréhender les évolutions entre les deux éditions. Les niveaux de dépenses de chauffage et d'eau chaude sanitaire correspondent à des estimations, et non à des consommations réelles. Par choix, ces estimations résultent d'une approche qualifiée de « conventionnelle » : elles correspondent à une consommation théorique, déterminée uniquement en fonction des caractéristiques du climat et des logements. Ni le nombre de leurs occupants, ni leurs spécificités éventuelles, ne sont donc prises en compte. Tous les comportements de surconsommation ou de restriction sont ainsi exclus par principe, de manière à pouvoir disposer d'un aperçu des ménages susceptibles d'éprouver des difficultés pour s'acquitter des factures énergétiques dans le cadre d'une consommation « standard ». Concrètement, un ménage est en situation de vulnérabilité énergétique lorsque la part de son budget consacrée aux dépenses d'énergie excède un certain seuil. Faute de définition officielle, ce seuil correspond au double du taux d'effort énergétique national médian, soit 8,2 %.

Différents paramètres contribuent à la vulnérabilité énergétique : climat, isolation du logement, revenus, structure du ménage, âge, etc. Certains de ces déterminants sont liés entre eux. Par exemple, les dépenses énergétiques sont fortement corrélées à la classe énergétique du logement, à la date de construction du logement et à sa taille. Les revenus sont quant à eux corrélés au taux de pauvreté et à la structure du ménage. Afin de mettre en avant des phénomènes distincts, l'analyse se base sur deux variables très faiblement corrélées ayant par construction une influence importante sur la vulnérabilité énergétique : les revenus moyens (avant transferts sociaux et impôts) et les dépenses énergétiques moyennes.

Dans l'étude, les EPCI ont fait l'objet d'une classification dont l'objectif est de caractériser la vulnérabilité des ménages qui y vivent. Ceux pour lesquels la part de ménages vulnérables est inférieure au taux moyen national de 14,7 % ont été regroupés dans la catégorie « **vulnérabilité inférieure à la moyenne nationale** ». Ceux dont la part est supérieure à la moyenne nationale mais inférieure à la moyenne régionale (18,8 %) sont classés dans la catégorie « **vulnérabilité inférieure à la moyenne régionale** ».

Parmi les EPCI restants, c'est-à-dire les EPCI pour lesquels la part de ménages vulnérables est supérieure à la moyenne régionale, sont distingués :

- les EPCI dont la « **vulnérabilité est plutôt liée au logement** » : dépenses énergétiques et revenus plus élevés qu'en moyenne régionale ;
- les EPCI dont la « **vulnérabilité est plutôt liée aux revenus** » : dépenses énergétiques et revenus plus faibles qu'en moyenne régionale ;
- les EPCI cumulant les deux types de vulnérabilité (« **double vulnérabilité** ») : dépenses énergétique supérieures et revenus inférieurs à la moyenne régionale.

Pour des raisons de robustesse statistique, certains EPCI au 1^{er} janvier 2018 ont fait l'objet de regroupement.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Hugues Lerméchin

Référent étude qualité :

Cyril Gicquiaux

ISSN 2493-1292

ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2019

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Anaïs Gadeau

© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Un ménage picard sur trois est exposé à la vulnérabilité énergétique », *Insee Analyses Picardie* n° 18, novembre 2015
- « Dépenses énergétiques consacrées au logement - Près d'un ménage sur cinq vulnérable », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais* n° 22, novembre 2015
- « Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget », *Insee Première* n° 1530, janvier 2015



Insee
Mesurer pour comprendre